L'ACCÈS AU PATRIMOINE MARITIME

✓ ASSURER LA CONSERVATION DES BÂTIMENTS MARITIMES, INFRASTRUCTURES ET OBJETS

✓ LES RENDRE PLUS ACCESSIBLES

✓ OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS À LA DEMANDE ACTUELLE DES VISITEURS

Des groupes de travail thématiques vont permettre aux partenaires d'échanger sur différents sujets (accessibilité, amélioration des conditions d'accueil des visiteurs, conservation des archives et restauration de bateaux, patrimoine et développement durable). Un portail web 2.0 va permettre une communication régulière et une mise à jour de l'évolution du travail entrepris. Échelon local de mise en œuvre : des résultats durables avec 25 sites du patrimoine maritime améliorés en terme d'accessibilité, de services aux visiteurs et de conservation.

Un thème transversal «la vie sur la côte»: récits de vie et présentations conjointes sur les sites, dans les musées et sur le site internet.

Le partage des connaissances : un voyage d'études de 2 jours sera organisé pour permettre aux partenaires d'évaluer les actions menées au niveau local. Soutenir le réseau transfrontalier : un séminaire final avec un rapport sur les résultats obtenus et des recommandations pour une future coopération transfrontalière.

Pour illustrer le programme transfrontalier 2008/2011 "Patrimoine et mémoire maritimes dans la région des 2 Mers", nous vous emmenons en promenade à Chatham, sur la côte Est de Londres, un extraordinaire site de 32 hectares dédié au patrimoine maritime et industriel.

Tout a commencé il y a quelques six ans, avec la création de la Route du Patrimoine Maritime, projet franco-britannique plus axé "tourisme", avec des sites, des musées, des structures comme le chantier naval Marcel Leprêtre à Etaples ou le Jardin du phare au Touquet...

Aujourd'hui, les partenaires ont voulu poursuivre le travail commencé avec la volonté d'élargir l'échelle géographique transfrontalière à la Province de Flandre Occidentale (Westvlaanderen) et au Zeeland des Pays-Bas.

Déposé au 3ème appel à projets du programme INTERREG IV A et accepté le 8 juillet 2009, le projet HMS, "*Heritage and Maritime Memories in the 2 seas region*" regroupe 30 partenaires de 4 pays, dont 11 sur le territoire du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, SMCO qui sert de coordonnateur entre les partenaires français et qui est également le leader du groupe de travail *Mise en valeur du patrimoine maritime*, le groupe *Interprétation du patrimoine maritime* étant dirigé par nos amis belges et le groupe *Faciliter l'accès au patrimoine maritime par le* Medway Council britannique. Le budget total est de 10 millions d'euros dont 2.2 millions pour la France avec une subvention FEDER prévisionnelle de 1M€ pour la Côte d'Opale (4,8 M Euros de FEDER sont prévus pour le projet).